

# Le droit disciplinaire

Édité par

Thierry Tanquerel et François Bellanger

# Table des matières

Sommaire .....	5
Avant-propos .....	7

THIERRY TANQUEREL

<b>Caractéristiques et limites du droit disciplinaire .....</b>	<b>9</b>
I. Introduction .....	9
II. Le droit disciplinaire .....	10
A. Définition .....	10
1. Portée .....	10
2. Les éléments essentiels de la définition .....	11
B. Délimitations .....	13
1. Sanctions disciplinaires et sanctions pénales .....	13
2. Sanctions disciplinaires et mesures administratives .....	15
3. Sanctions disciplinaires et autres sanctions administratives .....	18
III. Traits caractéristiques .....	19
A. Une application différenciée du principe de la légalité .....	19
1. La légalité de l'infraction .....	19
2. La légalité de la sanction .....	21
B. L'exigence d'une faute .....	22
C. Un pouvoir d'appréciation de l'autorité compétente .....	23
D. L'existence de sanctions « typiquement disciplinaires » .....	25
E. Applicabilité des garanties et maximes pénales limitée à certaines sanctions .....	26
F. Une portée restreinte du principe <i>ne bis in idem</i> .....	28
IV. Regard critique .....	30
A. Les atouts du droit disciplinaire .....	30
1. Un instrument de responsabilisation .....	30
2. Une alternative au droit pénal .....	31

B. Les handicaps du droit disciplinaire .....	32
1. L'effet stigmatisant .....	32
2. Le risque procédural .....	32
3. Une inadéquation aux objectifs visés .....	33
V. Conclusion .....	34
Bibliographie .....	36

VALÉRIE DÉFAGO GAUDIN

## **Le droit disciplinaire des professions surveillées .....**

Introduction .....	39
I. Profession libérale, profession réglementée, profession surveillée .....	41
A. Profession libérale .....	41
B. Profession réglementée .....	44
C. Profession surveillée .....	47
II. Le droit disciplinaire face à la libre circulation des personnes .....	48
A. Libre circulation des personnes .....	48
B. Profession d'avocat .....	50
C. Professions médicales et de la santé .....	52
D. Autres professions .....	54
III. Le droit disciplinaire face aux privatisations .....	56
A. La privatisation (partielle) de la surveillance .....	58
B. Le recours aux règles déontologiques privées dans la mise en œuvre de la surveillance .....	61
IV. Le droit disciplinaire face à l'arrivée de l'économie numérique .....	62
Conclusion .....	70

<b>La fonction publique avec ou sans droit disciplinaire</b> .....	71
I. Quel(s) regard(s) les sciences administratives et sciences du comportement apportent-elles sur la question de la <i>sanction</i> ? .....	71
A. Normes et sanctions dans les groupes sociaux en général .....	72
B. La sanction dans le modèle wébérien de « bureaucratie » .....	76
C. La sanction en psychosociologie du comportement .....	79
D. La sanction au sein de la haute fonction publique : les marchés bureaucratiques .....	81
II. Les sanctions disciplinaires dans la fonction publique vaudoise .....	84
A. Introduction .....	84
B. Du système de la nomination .....	85
C. Sanctions disciplinaires .....	86
III. Limites du système à la lumière de quelques cas d'application .....	89
IV. De l'abrogation des sanctions disciplinaires à la loi sur le personnel .....	91
Bibliographie .....	97

<b>La surveillance disciplinaire dans le domaine de la santé</b> .....	101
I. Introduction .....	101
II. Droit disciplinaire .....	102
A. Contexte particulier des professions de la santé .....	102
B. Notions .....	104
1. Professionnels de la santé .....	104
2. Droit disciplinaire .....	106
3. Surveillance .....	108

III. Partage de compétences entre la Confédération et les cantons .....	108
A. Tendance à l'unification du droit matériel .....	108
B. LPMéd, LPsy, LPSan .....	109
C. Mise en œuvre et procédure laissées à la compétence cantonale .....	110
D. Tableau récapitulatif .....	112
IV. Autorisation de pratiquer .....	112
A. Nature et conditions d'octroi .....	112
1. Généralités .....	112
2. Diplôme .....	113
3. Confiance .....	114
4. Garanties physiques et psychiques à une pratique irréprochable .....	115
5. Connaissances linguistiques .....	115
B. Charges et conditions .....	116
C. Retrait de sécurité .....	117
1. Généralités .....	117
2. Proportionnalité .....	117
3. Délai .....	118
4. Retrait de sécurité provisoire .....	119
5. Portée .....	120
6. Condition de formation non remplie .....	120
7. Retrait en raison d'une inaptitude ou d'un manquement à la confiance requise .....	121
8. Casuistique .....	122
V. Devoirs professionnels .....	123
VI. Mesures disciplinaires .....	123
A. Buts et nature juridique des mesures disciplinaires .....	123
B. <i>Numerus clausus</i> des mesures .....	124
C. Proportionnalité et opportunité .....	125
D. Une mesure disciplinaire en particulier : l'interdiction de pratiquer .....	126
1. Généralités .....	126

2. Portée .....	127
3. Casuistique .....	127
E. Mesures provisionnelles .....	128
F. Autorité compétente .....	129
1. A raison du lieu .....	129
2. A raison de la matière .....	131
G. Prescription .....	131
VII. Mesures disciplinaires versus responsabilité civile et sanctions pénales .....	132
A. Similitudes et distinctions avec la responsabilité civile .....	132
B. Similitudes et distinctions avec le droit pénal .....	134
VIII. Registres .....	136
IX. Quelques considérations d'ordre procédural .....	139
A. Maxime inquisitoire et appréciation des preuves .....	139
B. Droit d'être entendu .....	140
X. Conclusions .....	141
Annexe: Tableaux des autorités cantonales compétentes .....	143

MARIE-CHRISTINE MAIER ROBERT / SYLVAIN RUDAZ

<b>Droit disciplinaire des élèves à l'école publique genevoise .....</b>	<b>147</b>
I. Rapport de puissance publique et statut de l'élève .....	147
II. Missions de l'école et ses rapports avec l'élève .....	148
III. Cadre légal au sein de l'école: considérations générales .....	149
A. Obligation d'instruction .....	149
B. Obligations scolaires à l'école publique .....	150
IV. Droit disciplinaire: les sanctions .....	151
A. Un peu d'histoire .....	151
B. Prévention et répression: considérations générales .....	152
C. Nature juridique de la sanction .....	155
D. Principes généraux de droit administratif .....	156

E. Degré primaire .....	158
1. Les sanctions (art. 38B REP) .....	158
2. L'accompagnement éducatif ou le soutien psychologique (art. 38B REP) .....	158
3. La suspension provisoire (art. 38C REP) .....	159
4. Voie de recours (art. 59A et 59B REP) .....	159
a. Recours hiérarchique .....	159
b. Recours à la chambre administrative de la Cour de justice .....	159
F. Degré secondaire I (cycle d'orientation) .....	159
1. Les sanctions (art. 69 et 71-74 RCO) .....	159
a. De la compétence de la direction de l'établissement scolaire .....	160
b. De la compétence de la direction générale .....	160
c. De la compétence du conseil de discipline .....	160
2. La suspension provisoire (art. 75 RCO) .....	161
3. L'encadrement scolaire (art. 118, al. 4, LIP) .....	161
4. Voie de recours (art. 76 et 77 RCO) .....	162
a. Recours hiérarchique .....	162
b. Recours à la chambre administrative de la Cour de justice .....	162
G. Degrés secondaire II et tertiaire B .....	162
1. Les sanctions (art. 49 REST) .....	162
a. De la compétence de la direction d'un établissement ou d'un centre de formation professionnelle .....	163
b. De la compétence des directions d'école .....	163
c. De la compétence du conseil de discipline .....	164
2. Mesure d'accompagnement éducatif ou de soutien psychologique .....	164
3. La suspension provisoire (art. 51 REST) .....	164
4. Voie de recours (art. 52 REST) .....	165
a. Recours hiérarchique .....	165
b. Recours à la chambre administrative de la Cour de justice .....	165

V.	Jurisprudence .....	165
A.	Quelques données .....	165
B.	Etude de quelques cas de jurisprudence (genevoise) .....	167
1.	Infractions à la discipline commises lors d'un voyage d'études .....	167
a.	Faits reprochés aux trois élèves .....	167
b.	Sanctions infligées par le conseil de discipline aux trois élèves .....	167
c.	Décision de la chambre administrative de la Cour de justice .....	168
2.	Infractions à la discipline commises au sein de l'école .....	169
a.	Faits reprochés aux deux élèves .....	169
b.	Sanctions infligées par le conseil de discipline aux deux élèves .....	169
c.	Décision du conseiller d'Etat concernant l'admission des élèves à poursuivre leur formation .....	170
3.	Infractions à la discipline commises au sein de l'école .....	172
4.	Infractions à la discipline commises au sein de l'école .....	173
VI.	Conclusion .....	174

NICOLAS PELLATON

	<b>La surveillance disciplinaire des magistrats du pouvoir judiciaire .....</b>	<b>177</b>
I.	Introduction .....	177
II.	La problématique .....	179
A.	La corrélation entre pouvoir(s) et responsabilité(s) .....	179
B.	La tension entre responsabilité et indépendance .....	179
III.	La définition du droit disciplinaire des magistrats judiciaires .....	180



A.	La notion de droit disciplinaire .....	180
B.	La notion et le statut de magistrat judiciaire .....	181
1.	Généralités .....	181
2.	Les magistrats du siège .....	182
3.	Les magistrats du parquet .....	182
4.	Un statut (largement) commun .....	185
C.	La définition du droit disciplinaire des magistrats judiciaires .....	186
IV.	Nature juridique du droit disciplinaire des magistrats judiciaires .....	186
A.	Considérations générales .....	186
B.	Les enjeux de la détermination de la nature juridique du droit disciplinaire des magistrats judiciaires .....	187
V.	Les infractions disciplinaires .....	187
A.	Généralités .....	187
B.	La nécessité d'élaborer des référentiels .....	188
C.	La manière de régler les comportements .....	188
D.	La question spécifique de l'utilisation des règles déontologiques .....	189
VI.	Les sanctions disciplinaires .....	190
A.	Généralités .....	190
B.	La problématique des sanctions disciplinaires déguisées .....	191
C.	Les principes applicables à la fixation des sanctions disciplinaires .....	191
1.	Le principe de la légalité des sanctions disciplinaires ....	191
2.	Le principe de l'autorité de la chose jugée .....	191
3.	Le principe de l'opportunité des sanctions disciplinaires .....	192
4.	Le principe de la proportionnalité des sanctions disciplinaires .....	192
D.	Les modalités de fixation des sanctions disciplinaires .....	193
VII.	Les autorités disciplinaires .....	193
A.	Généralités .....	193

B. Les possibilités de mise en œuvre des autorités disciplinaires (par rapport aux pouvoirs de l'État) .....	193
C. Les rapports entre les autorités disciplinaires et les conseils de la justice .....	195
D. La composition des autorités disciplinaires .....	195
1. Le nombre de membres .....	195
2. Les catégories de membres .....	195
3. La proportion de magistrats judiciaires, respectivement de magistrats du siège et/ou du parquet .....	196
VIII. La procédure disciplinaire .....	197
IX. Conclusion .....	198
Bibliographie .....	200